



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PLAN

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN
Direction Nationale du Recensement

les personnes âgées **AUX COMORES**

*« Analyse des données du Recensement Général
de la Population et de l'Habitat 2003 »*

Rédigé par :

SAID IBRAHIM
Géographe

Moroni, juin 2007

SOMMAIRE

1.1 DÉFINITION DU CONCEPT «PERSONNES ÂGÉES ».....	5
1.2 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION – OU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE.....	5
1.3 MIGRATION DURÉE DE VIE.....	5
1.4 DERNIÈRE MIGRATION.....	5
2. CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES	6
2.1 EFFECTIFS ET DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION ÂGÉE.....	6
2.2 RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES ÂGÉES	6
2.3 DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION ÂGÉE.....	7
3. STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION AGE DE 65 ANS ET PLUS	8
4. ÉTAT MATRIMONIAL	9
5. MIGRATION DES PERSONNES ÂGÉES	11
5.1. MIGRATION DURÉE DE VIE.....	11
5.2 MIGRATION DE LA POPULATION SELON LA DERNIÈRE MIGRATION.	11
6. CARACTÉRISTIQUES SOCIO- CULTURELLES	14
6.1 NIVEAU D’INSTRUCTION DE LA POPULATION ÂGÉE.....	14
7. LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE.....	15
8. CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES	16
8.1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION ÂGÉE.....	16
8.2. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	18
8.3. SECTEUR D’ACTIVITÉ.	19
.....	19
CONCLUSION.....	20
LEXIQUE ET GUIDE METHODOLOGIQUE	21

INTRODUCTION

Une sage africaine dit que «**l'enfant d'aujourd'hui est le vieux de demain**». Si tel est le cas, on pourrait penser que tout enfant est un vieux en devenir. Ce thème portant sur les personnes âgées s'avère primordial, car il concerne toute la population, non seulement les femmes et les hommes âgés mais également les générations les plus jeunes appelées à vieillir. Aussi, l'étude de cette catégorie de population permettra-t-elle une meilleure compréhension et une intégration de la vieillesse dans les politiques de développement du pays.

L'augmentation du taux de vieillissement ou population âgée, a toujours été considérée comme une problématique limitée aux seuls pays industrialisés. Elle s'est étendue progressivement aux pays en voie de développement dont les Comores. L'examen des données démographiques de la population comorienne issues du RGPH 03 révèle que 5,11% de la population a 65 ans et plus. Avec l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, la tranche de population âgée risque d'accroître très rapidement dans les prochaines années. Ainsi le phénomène du vieillissement de la population comorienne devient de plus en plus une préoccupation et se veut l'un des grands défis de notre pays en ce troisième millénaire.

A l'égard de l'importance de cette sous-population, une politique nationale de prise en charge de la population âgée mérite d'être élaborée. En effet, les Comores ne disposent jusqu'à nos jours d'aucun mécanisme d'accompagnement de la population aux âges avancés. Or, pour faire face aux répercussions négatives des différents changements qu'ont connues la famille et la société comorienne, les pouvoirs publics doivent définir une politique de protection et d'amélioration des conditions de vie de cette tranche de la population. Dans cette optique, l'analyse du thème « personnes âgées » à partir des résultats du RGPH 03, se propose de permettre une meilleure connaissance de cette catégorie de la population comorienne.

La population âgée fait partie des populations particulières qu'on a pu saisir lors du recensement. L'intérêt que revêt l'étude de cette catégorie de la population tient au fait que pour planifier le développement socio-économique, il faut aussi tenir compte des populations les plus vulnérables. En effet, aucun programme spécifique ne leur est destiné alors que ces personnes âgées sont de plus en plus confrontées à des difficultés liées à la dégradation de leur force de travail et à la diminution de leur pouvoir d'achat. Ceci met en évidence le degré de dépendance des personnes âgées et laisse

entrevoir les charges que doit supporter la société, compte tenu de l'inexistence de structures d'accueil des personnes âgées.

Le RGPH de 2003 avait aussi pour objectif de recueillir des informations permettant d'évaluer l'effectif des personnes âgées, leur localisation ainsi que leurs caractéristiques. Cette étude permettra dans une large mesure, de connaître de façon assez précise, les indicateurs socio – culturels et économiques sur les personnes âgées en vue d'inciter les pouvoirs publics, les ONG et les associations à :

- créer des conditions qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées et qui leur permettent de mener une vie indépendante dans leur propre communauté, aussi longtemps qu'elles le peuvent ou le souhaitent ;
- créer un système de santé, de sécurité économique et social adéquat ;
- mettre en place un système de soutien social pour qu'il soit plus facile de les prendre en charge au sein de leur famille.

Le présent document intitulé : « **les personnes âgées aux Comores** » a donc pour objectif d'offrir un paquet minimum d'informations sur les personnes âgées en conformité aux programmes nationaux sur le vieillissement actif et aux objectifs des grandes conférences et ce, suivant les axes ci- après :

- ◆ Les caractéristiques socio- démographiques
- ◆ Les structures par âge de la population
- ◆ Etat matrimonial
- ◆ Migration des personnes âgées
- ◆ Caractéristiques économiques.

1. CONCEPT ET DEFINITION

1.1 Définition du concept «personnes âgées »

Le concept «**personnes âgées** » ou « **population âgée**» est difficile à définir, toutefois on peut retenir que le groupe de population éligible pour la pension de retraite et qui rentre dans la vieillesse, c'est-à-dire à partir de 60 ans pour les deux sexes et 65 ans dans la plupart des pays est appelé « **personnes âgées** ». Dans la mesure où la vieillesse peut s'étendre sur vingt ans ou plus, cette définition administrative amalgamant plusieurs générations âgées est contestée. Des distinctions ont conduit à subdiviser la période de la vieillesse sur une base chronologique, distinguant les personnes du troisième âge ou jeunes vieux de moins de 75 ans et les personnes du quatrième âge, personnes âgées ou vieux de 75 ans et plus. Plus récemment, d'autres ont défini les vieux les plus âgés ou les très vieux comme ceux ayant 85 ans ou plus.

Par ailleurs, le contexte comorien fixe l'âge de la retraite ce qu'on peut appeler définition administrative des personnes âgées à 55 ans. Par mesure de commodité et de conformité internationale, nous entendons par «**personnes âgées** » dans cette étude, les comoriens recensés et qui ont 65 ans et plus. Ainsi la population âgée est subdivisée en quatre tranches d'âge [65- 69 ans], [70 – 79 ans], [75 – 79 ans] et [80 ans & +]. Une autre subdivision de cette population, la partage en deux catégories chronologiques : celle dont l'âge est compris entre 65 et 79 ans, appelée les « seniors » et celle des personnes très âgées de 80 ans et plus.

L'analyse dans la présente étude est essentiellement descriptive et se mène sur le plan national, au niveau des îles et selon le milieu de résidence.

1.2 Le vieillissement de la population – ou vieillissement démographique

Il est défini comme l'augmentation, au cours du temps, de la proportion des personnes âgées dans un pays. Il se réfère donc à des modifications de la structure d'âges. On distingue d'une part le vieillissement par la base, lorsque la proportion des jeunes diminue (basse fécondité, émigration) et que cette baisse se répercute arithmétiquement sur la proportion du groupe âgé. D'autre part, le vieillissement par le sommet, quant la proportion des personnes âgées croît en raison d'un allongement de la durée de vie aux âges élevés. Le vieillissement de la population ne se confond pas avec l'espérance de vie à la naissance, qui mesure la longévité humaine. Le vieillissement démographique est attribué, de manière fréquente et erronée, à la seule diminution de la mortalité.

1.3 Migration durée de vie

On entend par migration **durée de vie** lorsque le lieu de naissance de la personne est différent de son lieu de résidence actuelle. L'inconvénient de cette approche de mesure de la migration est que :

- ◆ Elle ne prend pas en compte tous les mouvements migratoires antérieurs au dernier ;
- ◆ Si la personne est de retour dans sa localité de naissance, elle ignore tout son passé migratoire.

1.4 Dernière migration

On parle de dernière migration si le lieu de résidence actuelle de la personne est différent de son lieu de dernière résidence. Elle a le mérite de prendre en compte la dernière migration des personnes. Ce qui est important pour tout programme et stratégie de développement intégrant la variable population.

2. CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES

2.1 Effectifs et distribution spatiale de la population âgée

Au RGPH de 2003, la population des personnes âgées est de 26199 personnes soit une proportion de 4,6 % par rapport à la population totale. Elle est répartie comme suit :

- hommes : 12693 soit 48,45%
- femmes : 13506 soit 51,55%.

En 1991 les personnes âgées ne représentaient que 4,22 %.

Selon le milieu de résidence, cette population représente respectivement 1.2 % et 3,9% en milieu urbain et rural de la population totale des comores.

2.2 Répartition de la population des personnes âgées

Tableau 01 : Répartition de la population résidente âgée de 65 ans et plus par âge selon le sexe.

Population âgée	Sexe					
	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
RGPH 1991 : La population âgée de 65 ans et + représente 4,2 % de la population globale						
65 ans et Plus	18 875	100	8 935	47,34	9 940	52,66
65 - 69 ans	4 789	23,37	2 413	12,78	2 376	12,57
70 - 74 ans	6 224	32,97	2 966	15,71	3 258	17,26
75 - 79 ans	2 383	12,62	1 161	6,15	1 222	6,47
80 ans et Plus	5 479	24,02	2 395	12,68	3 084	16,33
RGPH 2003 : La population âgée de 65 ans et + représente 4,6 % de la population globale						
65 ans et Plus	26 199	100	12 693	48,45	13 506	51,55
65 - 69 ans	7 165	27,35	3 678	14,04	3 487	13,31
70 - 74 ans	8 235	31,43	4 064	15,51	4 171	15,92
75 - 79 ans	3 510	13,40	1 764	6,73	1 746	6,66
80 ans et Plus	7 289	27,82	3 187	12,17	4 102	15,66

La structure par âge de la population âgée présente également une inégalité selon le sexe. En comparaison avec le recensement général de la population et de l'habitat de 1991(RGPH 91) on note que les personnes âgées de sexe féminin représentaient 52,66 % contre 47,34% pour le sexe masculin.

En fonction des tranches d'âges, la répartition est naturellement inégale ce qui est normal et la forte concentration de la population se situe dans la tranche d'âge de [70- 74] au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 91) comme à celui de 2003 soit respectivement 32,97% et 31,43%.

2.3 Distribution spatiale de la population âgée

Tableau 02 : Répartition de la population résidente de 65 ans et plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe					
	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	6 338	24.20	2 958	23.30	3 380	25
Rural	19 861	75.80	9 735	76.70	10 126	75
Total	26 199	100,0	12 693	100,0	13 506	100.0

Concernant le milieu de résidence, le tableau ci – dessus montre que les personnes âgées sont beaucoup plus concentrées en milieu rural qu’en milieu urbain soit respectivement 75,8 % et 24,2%.

Tableau 03 : Répartition de la population résidente âgée de 65 ans et plus par île de résidence selon le sexe

Ile de résidence	Sexe					
	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	1 213	4,63	633	4,99	580	4,30
Ndzuwani	8 183	31,23	4 020	31,67	4 163	30,82
Ngazidja	16 803	64,14	8 040	63,34	8 763	64,88
Total	26 199	100,00	12 693	100,00	13 506	100,0

Globalement, on constate que la population comorienne âgée de 65 ans et plus est très inégalement répartie entre les trois îles d’une part entre et les milieux (urbain et rural) d’autre part. Ainsi Mwali, Ndzuwani et Ngazidja abritent respectivement 4,30 %, 30,82% et 64,88%.

Au regard de ces données, on note une proportion des personnes âgées trop élevée Ngazidja que dans les autres îles. Ceci pourrait s’expliquer par les effets de la migration et de la fécondité qui a relativement amorcé une baisse importante par rapport aux deux autres îles.

Par rapport au sexe à Mwali et à Ndzuwani, les proportions des hommes de 65 ans et plus sont élevées par rapport à leurs homologues du sexe féminin; elles sont à Mwali de 4,99% pour le sexe masculin contre 4,30% pour le sexe féminin. A Ndzuwani les proportions selon le sexe sont de 31,67% pour les hommes contre 30,82 % pour les femmes.

3. STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION AGEE DE 65 ANS ET PLUS

Tableau 04 : Répartition de la population résidente âgée de 65 ans et plus par âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Milieu de résidence					
	Total		Urbain		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	26 199	100,0	6 338	100,0	19 861	100,0
Masculin de 65 & +	12 693	48,45	2 958	46,67	9 735	49,02
65 - 69	3 678	-	925	-	2 753	-
70 - 74	4 064	-	907	-	3 157	-
75 - 79	1 764	-	406	-	1 358	-
80 & +	3 187	-	720	-	2 467	-
Féminin de 65 & +	13 506	51,55	3 380	53,33	10 126	50,98
65 - 69	3 487	-	981	-	2 506	-
70 - 74	4 171	-	1 029	-	3 142	-
75 - 79	1 746	-	478	-	1 268	-
80 & +	4 102	-	892	-	3 210	-

On note qu'à partir de 80 ans et plus, les femmes sont plus nombreuses que l'on soit en milieu urbain ou rural. Ce surnombre des femmes âgées de 65 ans et plus sur les hommes de même âge, est probablement lié au gain de l'espérance de vie que connaît le sexe féminin d'une part et d'autre part à la mortalité différentielle entre le sexe masculin et le sexe féminin.

Tableau 05 : Répartition de la population résidente âgée de 65 ans et plus par âge selon l'île de résidence.

Groupe d'âge	Ile de résidence					
	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total	1 213	4,63	8 183	31,23	16 803	64,14
Masculin de 65 ans & +	633	52,20	4 020	49,13	8 040	47,85
65 - 69	196	30,96	1 157	28,78	2 325	28,92
70 - 74	193	30,49	1 270	31,59	2 601	32,35
75 - 79	80	12,64	555	13,81	1 129	14,04
80 ans & +	164	25,91	1 038	25,82	1 985	24,69
Féminin de 65 ans & +	580	47,80	4 163	50,87	8 763	52,15
65 - 69	166	28,62	1 132	27,20	2 189	24,98
70 - 74	176	30,35	1 254	30,12	2 741	31,28
75 - 79	68	11,72	560	13,45	1 118	12,76
80 ans & +	170	29,31	1 217	29,23	2 715	30,98

Selon le tableau ci-dessus, on note une inégalité entre les proportions par rapport au sexe et à l'intérieur de chaque île.

A Mwali, la proportion de la population de 65 ans et plus, de sexe masculin, est plus élevée que celle de sexe féminin soit 52,20% contre 47,80% respectivement contrairement à Ndzuwani et à Ngazidja où on observe une situation inverse. Les proportions sont de 50,87% pour le sexe féminin

et 49,13% pour le sexe masculin à Ndzuwani. Et à Ngazidja le sexe masculin représente 47,85% contre 52,15% pour le sexe féminin.

Par rapport aux groupes d'âge, on note que le groupe d'âges qui a la proportion la plus élevée est pratiquement celui de [70 – 74 ans]. On note toutefois quelques exceptions notamment à Mwali pour le sexe masculin et à Ndzuwani pour le sexe féminin dont le groupe d'âges prépondérant reste celui de [65 – 69 ans].

4. ÉTAT MATRIMONIAL

Tableau 06 : Répartition de la population résidente de 65 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon l'état matrimonial

État matrimonial	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Célibataire	3,4	4,05	2,80	3.9	5.0	2.9	2.9	3.1	2.6
Marié(e)	57,55	84,15	32,5	56.2	82.1	33.4	58.9	86.2	31.6
Divorcé(e)	16,9	8,05	25,25	16.9	8.8	24.0	16.9	7.3	26.5
Veuf/Veuve	22,15	3,8	39,45	23.0	4.2	39.7	21.3	3.4	39.2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau ci-dessus montre que plus de la moitié (57,55%) des personnes âgées sont mariées. Cette situation est beaucoup plus marquée chez les hommes (84,15 %) et en milieu rural surtout (86,2 %). Seulement 1 femme sur 3 est en union (mariée). Il ressort que, contrairement aux hommes, les femmes âgées de 65 ans et plus divorcées ou veuves ne se remarient généralement pas.

Tableau 07 : Répartition de la population résidente de 65 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon l'état matrimonial

État matrimonial	Île de résidence								
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Célibataire	4.7	6.1	2.9	2.3	2.8	1.8	3.4	3.7	3.1
Marié(e)	60.4	75.9	42.5	63.4	87.6	39.2	55.4	84.8	27.8
Divorcé(e)	28.0	16.6	41.2	8.9	4.3	13.6	20.3	8.7	31.2
Veuf/Veuve	6.9	1.4	13.	25.4	5.4	45.4	20.9	2.8	37.9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'état matrimonial des personnes âgées, varie selon le milieu de résidence. Les mariés représentent 58,9% en milieu rural contre 56,2 % en milieu urbain.

Quel que soit le milieu de résidence, les hommes mariés sont largement supérieurs aux femmes mariées. Celles – ci représentent 42,5% à Mwali, 39,2 % à Ndzuwani et 31,2% à Ngazidja contre 75,9%, 87,6% et 84,8% des hommes respectivement.

Cette situation s'explique par le fait de la polygamie qui est exclusive à l'homme et qui a un poids important dans la société comorienne. La polygamie est probablement élevée à Ndzuwani et à Ngazidja.

La répartition des personnes âgées mariées varie également selon l'île de résidence. Leur proportion est plus grande particulièrement à Ndzuwani (63,4%) contre 60,4% et 55,4% respectivement à Mwali et à Ngazidja. Quant aux divorcés, Mwali vient en tête avec 28,0% contre 20,3 % à Ngazidja et seulement 8,9% à Ndzuwani. A l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus veufs /veuves, sont relativement plus nombreuses à Ndzuwani (25,4%) contre 20,9% et 6,9% respectivement à Ngazidja et à Mwali.

Les personnes âgées célibataires occupent 4,7% à Mwali, 2,3% à Ndzuwani et 3,4% à Ngazidja. Quelque soit la faiblesse de la proportion des célibataires dans la population âgée de 65 ans et plus, dans le contexte comorien, il y a une matière à réflexion sur ces proportions et une étude complémentaire pourrait bien édifier la situation.

Cependant, un phénomène important est à signaler, quant au veuvage, à Ndzuwani et à Ngazidja, on observe des proportions plus élevées chez les femmes que chez les hommes. La faiblesse du veuvage chez les hommes pourrait s'expliquer par la polygamie et la facilité de divorcer et de contracter un nouveau mariage pour les hommes. Un polygame qui meurt laisse en effet, plusieurs veuves et un polygame qui divorce avec l'un de ses femmes reste marié.

Tableau 08 : Répartition de la population résidente de 65 ans et plus par île de résidence selon la polygamie.

Nombre d'épouses	Ile de résidence			
	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Total
	Hommes	Hommes	Hommes	Hommes
1	90,16	78,50	72,62	75,46
2	8,74	18,79	24,01	21,50
3	0,73	2,32	2,89	2,59
4	0,36	0,39	0,49	0,45
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Le tableau ci-dessus nous donne la répartition des hommes de 65 ans et plus mariés par île selon le nombre d'épouses. Considérant que, est polygame celui qui a au moins deux femmes, 24,54 % des personnes âgées de 65 ans et plus du pays sont des polygames et l'immense majorité des polygames (87,6% des polygames) sont mariés à deux femmes contre 10,55% à trois femmes et seulement 1,8% à quatre femmes.

Par rapport aux îles, on constate que 27,39% des personnes âgées de 65 ans et plus mariés de Ngazidja sont des polygames, contre 21,5% à Ndzuwani et 9,84% à Mwali. On note également que les polygames mariés de deux femmes sont majoritaires, quelque soit l'île de résidence.

5. MIGRATION DES PERSONNES ÂGÉES

5.1. Migration durée de vie

Tableau 09 : Migration durée de vie

Région de naissance	Ile de résidence						TOTAL	
	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		effectifs	%
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
France	2	0.48	7	1.52	9	0.87	18	0.98
Autres pays étrangers	3	0.71	1	0.22	6	0.58	10	0.52
Afrique	6	1.43	2	0.43	13	1.26	21	1.10
Madagascar	19	4.51	79	17.14	242	23.52	340	17.79
Maoré	3	0.71	8	1.74	10	0.97	21	1.10
Autres îles COI	0	0.00	1	0.22	1	0.10	2	0.10
Mwali	51	12.11	6	1.30	13	1.26	70	3.66
Ndzuwani	260	61.76	341	73.97	79	7.68	680	35.58
Ngazidja	77	18.29	26	3.17	656	63.75	749	39.19
Total	421	100.00	461	100.00	1 029	100.00	1 911	100.00

L'analyse du tableau ci – dessus, montre une grande disparité sur les proportions des flux migratoires de durée de vie de la population âgée de 65 ans et plus à l'intérieur des îles d'une part et vers les autres pays d'autre part. Ainsi au niveau national, ces flux migratoires sont de 39,10% pour Ngazidja, 35,58% pour Ndzuwani et seulement de 3,66% pour Mwali.

Quant aux pays étrangers, la forte proportion des migrants (durée de vie) est enregistrée à Madagascar avec 17,79% du flux migratoire total. Ceci s'explique par la présence de la forte communauté comorienne qui se trouve dans cette île de l'océan indien. Entre les pays étrangers en matière de migration de durée de vie, les proportions du flux sont insignifiantes, 1,10% tant pour l'Afrique que pour Maoré, 0,98% pour la France, 0,52% pour les autres pays étrangers et 0,10% pour les autres îles de la COI.

Par rapport aux îles, on remarque aussi une grande disparité à l'intérieur de celles – ci ; et d'une île vers une autre. Les grandes proportions des migrants de 65 ans et plus, sont enregistrées à Ndzuwani. Ainsi, au sein de cette île, 73,97% des migrants « durée de vie » sont des anjouanais. De même 61,76% des personnes qui se sont installées par migration, à Mwali sont des anjouanais alors qu'ils ne représentent que 7,68% des migrants à Ngazidja.

Après Ndzuwani vient Ngazidja, la proportion des mouvements migratoires de Ngazidja vers Mwali est de 18,29%, de Ngazidja vers Ndzuwani le flux est faible seulement 3,17%, et Ngazidja vers Ngazidja est de 63,75%.

5.2 Migration de la population selon la dernière migration.

Le recensement 2003 a révélé 6026 migrants des personnes âgées de 65 ans et plus (selon la dernière migration), représentant 23% de la population âgée de 65 ans et plus, et 1,05% de l'ensemble de la population totale. Ces migrants se répartissent comme suit :

- 3588 personnes (59,54%) pour la migration internationale

- et 2438 (40,46%) pour la migration interne dont Maoré 598 (9,92) et 1840 (30,54) pour les trois îles.

Tableau 10 : Dernière migration

Région de naissance	Ile de résidence						TOTAL	
	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja			
	effectifs	%	effectifs	%	Effectifs	%	effectifs	%
France	8	1.77	44	2.52	399	10.43	451	7.47
Autres pays étrangers	1	0.22	9	0.52	25	0.65	35	0.58
Afrique	5	1.11	6	0.34	103	2.69	114	1.89
Madagascar	37	8.19	735	42.07	2 077	54.27	2 849	47.28
Maoré	20	4.42	455	26.04	123	3.21	598	9.92
Autre îles COI	0	0.00	15	8.86	124	3.24	139	2.31
Mwali	53	11.73	76	4.35	59	1.54	188	3.12
Ndzuwani	231	51.11	293	16.77	77	2.01	601	9.97
Ngazidja	97	21.46	114	6.53	840	21.95	1 051	17.44
Total	452	100.00	1 747	100.00	3 827	100.00	6 026	100.00

Le tableau ci – dessus montre le volume des migrants internes et internationaux à partir du recensement Général de la Population et de l’Habitat 2003. Il ressort donc qu’en terme de volume, c’est Ngazidja qui est beaucoup plus concernée par les mouvements migratoires tant internes qu’internationaux avec 976 de l’effectif des migrants internes âgés de 65 ans et plus, et 2244 des migrants internationaux en provenance de Madagascar (54,27%) de la France (10,4%) et de Maoré (3,21%).

Par rapport aux migrants internationaux (immigrants) on note que les Comores sont un pays de tradition d’immigration ; ainsi les données du recensement général de la population et de l’habitat montre que 3588 immigrants se répartissent en 1978 hommes (32,82%) et 1410 femmes (23,39%). Ces immigrants sont en provenance de plusieurs pays, 47,28 % des immigrants proviennent de Madagascar, 7,47% de la France.

Par rapport au sexe, l’essentiel des migrants de sexe masculin proviennent de Madagascar soit 45,54% contre 50,1% pour le sexe féminin. Cette situation s’explique du fait que Madagascar entretient avec les Comores des relations favorisant l’immigration, soit par le fait de la proximité de cette île de l’océan, soit par les nombreuses familles comoriennes qui s’y sont installées depuis des années, ou encore des flux des étudiants qui rentrent après les études.

La France avec 7,47% des immigrants des personnes âgées de 65 ans et plus, vient en troisième position, derrière l’île comorienne de Maoré (9,92%) restée sous tutelle française et qui n’a pas été couverte par le recensement général de la population et de l’Habitat.

L’explication de cette immigration en provenance de la France (7,47%) est le fait que ce pays est la puissance colonisatrice des Comores, d’où beaucoup de relations et d’ordre social, et surtout le nombre important des comoriens qui y résident pouvant constituer un réservoir d’immigrants. Des autres pays, le nombre d’émigrants vers les Comores est moins important et représente 2,31% pour les autres pays de l’océan indien 1,89% pour l’Afrique et 0,58% pour les autres pays étrangers.

Par rapport aux migrations inter- îles, les personnes âgées de 65 ans et plus sont également concernées. Ainsi on note des déplacements des personnes âgées de 65 ans et plus à l’intérieur des îles elles mêmes d’une part et d’une île à une autre d’autre part. En ce qui est des migrations intra – îles, on compte 11,73% à Mwali contre 16,77% à Ndzuwani et 21,95% à Ngazidja.

En ce qui concerne la dernière migration inter – îles, on enregistre 51,11% des migrants âgés de 65 ans et plus de Ndzuwani vers Mwali contre 2,01% seulement vers Ngazidja. De même 21,46% de ceux qui migrent vers Mwali sont originaires de Ngazidja alors qu’ils représentent 6,53% de ceux qui migrent vers Ndzuwani. En revanche, les départs de Mwali sont relativement moins prononcés avec respectivement 4,35% et 1,54% à destination de Ndzuwani et Ngazidja.

Contrairement aux migrations des jeunes qui peuvent être guidées essentiellement par des raisons économiques, les migrations des personnes âgées de 65 ans et plus peuvent être pour des raisons sociales.

6. CARACTÉRISTIQUES SOCIO- CULTURELLES

6.1 Niveau d’instruction de la population âgée

L’instruction est un facteur déterminant de santé et d’accès aux ressources à quelque âge que ce soit. En ce sens, l’instruction reçue dans l’enfance conjuguée aux possibilités de formation tout au long de la vie, peut conférer à la personne âgée les aptitudes cognitives et la confiance voulue pour s’adapter et rester indépendante.

Tableau 11 : Répartition de la population résidante âgée de 65 ans et plus par sexe et par milieu de résidence, selon le niveau d’instruction.

Niveau d’instruction	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Sans instruction	92,2	87,4	97,2	84,1	70,7	95,7	95,0	92,2	97,7
Primaire	4,9	8,1	1,9	9,6	17,7	2,5	3,5	5,4	1,6
Secondaire	2,2	3,6	0,8	5,1	9,2	1,6	1,3	2,0	0,6
Supérieur	0,5	0,9	0,1	1,2	2,3	0,2	0,2	0,4	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L’analyse du niveau d’instruction des personnes âgées montre qu’au moins 9 personnes sur 10 sont sans niveau d’instruction, soit 92,2%, non compris l’école coranique. En effet, il est fort probable que les personnes âgées de 65 ans et plus ont fréquenté l’école coranique. En revanche, 4,9% ont un niveau d’instruction primaire, 2,2% pour le secondaire et 0,5% pour le niveau supérieur. Ceci reflète la politique de scolarisation très sélective menée par la puissance coloniale.

Par rapport au milieu de résidence, il existe des écarts entre les niveaux. Ainsi, au niveau primaire on note 3,5% pour le rural contre 9,6% pour le milieu urbain. Ceci peut être expliqué par l’inégal accès à l’école entre les milieux (urbain et rural).

En milieu urbain, le niveau secondaire enregistre 5,1% des personnes âgées de 65 ans et plus instruits contre 1,3% en milieu rural. L’enseignement supérieur, que l’on soit du milieu urbain ou rural, représente des faibles proportions. Ceci confirme bien la situation au niveau national pour toutes les catégories d’âges, où on enregistre des niveaux d’inscription acceptables au niveau primaire mais au fur et à mesure qu’on avance dans le cursus scolaire, les effectifs se réduisent significativement. La réduction est liée à plusieurs facteurs socio- économiques et culturels, notamment la déperdition scolaire.

Tableau 12 : Répartition de la population âgée de 65 ans et plus ayant un niveau d'instruction par sexe et par île de résidence.

Niveau d'instruction	Ile de résidence											
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Primaire	76,8	74,4	95	64,8	65,9	57,5	63,4	62,6	66,9	68,33	67,7	73,1
Second. 1 ^{er} cycle	15,9	18,1	00	18,9	18,0	24,7	19,3	20,4	15,4	18,03	18,8	13,3
Second. 2 ^e cycle	2,4	2,1	5,0	6,8	6,4	9,6	9,3	8,0	13,8	6,1	5,5	9,4
Supérieur	2,4	2,8	00	5,0	5,6	1,4	4,5	5,4	1,6	3,9	4,6	1
Professionnel	2,4	2,8	00	4,5	4,1	6,9	3,3	3,5	2,4	3,4	3,4	3,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La répartition des personnes âgées de 65 ans et plus ayant un niveau d'instruction montre que plus de 2 personnes sur 3 ont le niveau primaire. Les niveaux supérieur et professionnel affichent des pourcentages très faibles, soit respectivement 3,9% et 3,4%. Par rapport aux sexes, l'écart est considérable au niveau supérieur à l'avantage des hommes.

Par rapport aux îles, Mwali se distingue des autres au niveau primaire par une proportion de 76,8% contre 64,8% à Ndzuwani et 63,4% à Ngazidja. Comparée aux 2 autres îles, Mwali détient les proportions les plus faibles pour tous les autres niveaux d'instruction.

Par rapport aux sexes, Mwali présente des très grandes disparités dans les catégories du niveau d'instruction. Ainsi, le niveau primaire, le sexe masculin représente 74,4% contre 95% pour le sexe féminin. Au niveau secondaire, les hommes sont 20,2% contre 5% seulement pour les femmes. Les niveaux supérieur et professionnel des femmes sont quasi inexistantes.

A Ndzuwani et à Ngazidja, les écarts entre les sexes en terme des proportions ne sont pas très considérables : pour le niveau primaire, 65,9% pour le sexe masculin à Ndzuwani contre 57,5% pour le sexe féminin. Pour Ngazidja, ces proportions sont de 62,6% pour les hommes contre 66,9% pour les femmes. Les niveaux supérieur et professionnel à Ndzuwani comme à Ngazidja les proportions restent très faibles.

7. LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE.

Tableau 13 : Répartition de la population âgée de 65 ans et plus par âge, le sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Sexe	Lien de parenté avec le chef de ménage									
	Chef de ménage	Conjoint (e)	Beau père/ Belle mère	Beau frère/ Belle sœur	Beau fils/ belle fille	Neveu/ nièce	Autre Proche CM	Autre proche CJ	Sans lien de parenté	Total
Ensemble	48,99	7,18	19,66	1,08	0,40	0,10	8,96	11,85	1,77	100,00
Masculin	35,06	0,99	5,05	0,57	0,18	0,04	2,45	3,72	1,23	49,27
Féminin	13,95	6,18	14,59	0,50	0,21	0,05	6,50	8,13	0,53	50,73

L'analyse du lien de parenté qu'ont les personnes âgées de 65 ans et plus avec le chef de ménage, montre que 48,99% parmi eux sont des chefs de ménage à raison de 35,06% pour le sexe masculin et 13,95% pour le sexe féminin. Les conjoints (es) représentent 7,18% et 19,66% des ces personnes âgées vivant avec leur fils ou fille. Quant aux beaux-frères ou belles soeurs, la proportion est de 1,8%. Les beaux-fils ou belles-filles et neveux / nièces prennent des proportions très faibles soit respectivement 0,40% et 0,10%. Les autres liens de parenté (autre proche du chef de ménage, autre proche du conjoint du chef du ménage et sans lien de parenté) représentent, respectivement 8,96%, 11,85% et 1,77%. La proportion de la catégorie « sans lien de parenté » laisse penser que celle-ci a des liens de parenté avec un membre du ménage autre que le chef.

Malgré leur âge avancé, les personnes âgées de 65 ans et plus ont de responsabilité au sein des familles en qualité de chef de ménage. En effet, les chefs de ménages âgés de 65 ans et plus représentent 14,6% de l'ensemble. Ces proportions sont de 13,5% pour le sexe masculin et 18,4% pour le sexe féminin.

8. CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

8.1. Activité économique de la population âgée

Tableau 14 : Répartition de la population âgée de 65 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation d'activité/emploi.

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Occupé	16,61	18,93	7,67	17,91	30,45	7,67	31,32	46,89	15,83
Emploi non considéré	4,36	4,94	2,12	5,90	10,53	2,12	7,68	11,94	3,44
Retraité /Rentier	11,23	12,52	6,29	14,57	24,70	6,29	10,05	10,87	9,24
Ménagère	40,68	36,71	55,95	35,92	11,39	55,96	27,44	11,27	43,53
Autres inactifs	27,12	26,90	27,96	25,70	22,93	27,96	23,51	19,03	27,97
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les personnes âgées occupées représentent 16,61% dont, 18,93% pour le sexe masculin et 7,67% pour le sexe féminin. Selon le milieu de résidence, 17,91% des personnes âgées du milieu urbain sont occupées contre 31,32% pour le milieu rural. En milieu rural comme en milieu urbain, les proportions des femmes occupées, comparées à celles des hommes, sont relativement faibles.

Tableau 15 : Répartition de la population résidente de 65 ans et plus occupée par sexe et par milieu de résidence selon la situation dans la profession.

Situation dans la profession	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Employeur	1,4	1,5	1,05	1.8	2.0	1.0	1.0	1.0	1.1
Indépendant	66,34	65,1	70,55	58.8	57.0	64.9	73.9	73.2	76.2
Salarié public	3,5	4,45	0,4	5.8	7.4	0.5	1.2	1.5	0.3
Salarié privé	7,75	8,74	4,2	12.0	13.3	7.3	3.5	4.2	1.1
Travailleur à la tâche	3,15	3,6	1,55	3.7	4.3	1.6	2.6	2.9	1.5
Travailleur familial	17,94	16,62	22,25	18.0	16.1	24.6	17.9	17.2	19.9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On constate que pour l'ensemble de la population âgée de 65 ans et plus, les groupes des professions les plus représentées au niveau national sont les indépendants 66,34%. Puis viennent le groupe de « travailleur familial » 17,94 %, Le salarié privé 7,75%. De leur côté, les « salariés publics » et les « travailleurs à la tâche » sont représentés respectivement à hauteur de 3,5% et 3,15%. Le groupe des « employeurs » ne représente que 1,4 % seulement.

Selon le sexe, le groupe des travailleurs indépendants est représenté à 65,1% des hommes et 70,55% des femmes. Viennent ensuite les travailleurs familiaux avec 17,94% soit 16,62% pour les hommes et 22,25 % pour les femmes. Selon le milieu de résidence, les indépendants occupent une proportion de 73,9% en milieu rural contre 58,8% en milieu urbain. Cette situation peut encore une fois affirmer que le statut d'indépendant dans le contexte comorien laisse penser à des activités liées à l'agriculture.

Tableau 16 : Répartition de la population âgée de 65 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon la situation d'activité/emploi.

Situation d'activité	Île de résidence								
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Actifs	21,94	36,38	7,95	21,31	34,67	10,16	35,45	56,85	16,69
Inactif	78,06	63,62	92,05	78,69	65,33	89,84	64,55	43,15	83,31
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On note une faible proportion des actifs dans l'ensemble des trois îles. A Mwali, les actifs représentent 21,94% contre 78,06% des inactifs ; à Ndzuwani, ces proportions sont, respectivement, de 21,31% et 78,69%. A Ngazidja on observe des proportions légèrement favorables par rapport aux deux autres îles, elles sont de 35,45% pour les actifs contre 64,55% pour les inactifs. En outre, on note aussi des inégalités entre les sexes, quelle qu'en soit l'île de résidence.

Tableau 17 : Répartition de la population âgée de 65 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon la situation d'activité/emploi.

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	urbain	rural	Total	Urbain	rural	Total	urbain	rural
Actifs	21,94	21,67	22,25	21,31	16,72	23,30	35,45	20,37	38,78
Inactif	78,06	78,33	77,75	78,69	83,28	76,70	64,55	79,63	61,22
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par rapport aux milieux de résidence, à Mwali on enregistre des écarts qui ne sont pas considérables, contrairement à Ndzuwani et à Ngazidja où les écarts des actifs sont légèrement significatifs. A Ndzuwani, la proportion des actifs s'élève à 16,72% en milieu urbain contre 23,30% en milieu rural ; et à Ngazidja, elles représentent, respectivement, 20,37% et 38,78%.

8.2. Situation dans la profession

Tableau 18 : Répartition de la population résidante de 65 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon la situation dans la profession.

Situation dans la profession	Ile de résidence								
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Employeur	1.5	1.7	0.0	2.1	1.9	2.6	0.7	0.8	0.4
Indépendant	71.2	69.3	82.8	64.0	63.3	66.0	74.7	73.7	78.0
Salarié public	4.4	5.1	0.0	2.0	2.7	00	1.7	2.1	0.4
Salarié privé	5.9	6.8	0.0	4.5	5.6	1.0	4.8	5.5	2.5
Travailleur à la tâche	3.9	3.4	6.9	3.7	4.3	1.8	2.3	2.6	1.2
Travailleur familial	13.2	13.6	10.3	23.8	22.1	28.6	15.8	15.3	17.4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La situation dans la profession se réfère à la position de l'individu au sein de l'entreprise (dans le sens de lieu de travail) dans laquelle cette personne exerce. Dans le cadre du RGPH03 on distingue les situations suivantes :

- Employeur
- Indépendant
- Salarié du secteur public
- Salarié du secteur privé
- Travailleur à la tâche
- Travailleur familial

Dans l'ensemble du pays, près de 71,2% de la population âgée de 65 ans et plus ont le statut de travailleur indépendant alors que 10,3% seulement sont salariés avec pratiquement 4,4% dans le public et 5,9% dans le secteur privé.

Les travailleurs familiaux représentent 13,2% de la situation dans la profession des personnes âgées de 65 ans et plus. Les travailleurs à la tâche dans cette catégorie des personnes, représentent 3,9% des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette faible proportion peut être probablement en partie imputable à l'âge de cette catégorie de population (vieux). Quant à la catégorie des employeurs, elle ne représente que 1,43%, cela dénote une faiblesse de la catégorie dans l'ensemble du pays et particulièrement chez les personnes âgées.

Selon l'île de résidence, il ressort que la catégorie « indépendant » l'emporte sur toutes les autres, celui – ci, est de 74,4% à Ngazidja contre respectivement 71,2% et 64% à Mwali et Ndzuwani. Quant on compare la situation dans la profession des personnes âgées suivant le sexe, on constate que les femmes sont près de 75,6% des travailleuses indépendantes contre 68,76% chez les hommes.

Par rapport aux îles, les travailleurs indépendants viennent en première position, ils représentent respectivement 71,2% des personnes âgées à Mwali, 63,3% à Ndzuwani et 74,7% à Ngazidja. Viennent ensuite les travailleurs familiaux dont la proportion est de 13,2%, 23,8% et 15,8% respectivement à Mwali, Ndzuwani et à Ngazidja. Quant aux autres professions, le secteur public et privé sont négligeables. Le salariat par contre est très faiblement représenté quel que soit le secteur public ou bien privé. C'est seulement à Mwali où le poids du salariat est relativement mieux perçu avec 4,4% du secteur public et environ 6% pour le privé.

8.3. Secteur d'activité.

Tableau 19 : Répartition de la population résidente de 65 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon le secteur d'activité.

Situation dans le secteur d'activité	Île de résidence								
	Mwali			Ndzuwani			Ngazidja		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Secteur Primaire	79.4	81.5	65.6	78.7	76.8	85.0	82.4	84.7	75.0
Secteur Secondaire	6.6	6.6	6.3	8.0	8.9	4.8	5.5	5.5	5.5
Secteur Tertiaire	14.0	11.8	28.1	13.3	14.3	10.2	12.0	9.8	19.5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La population âgée de 65 ans et plus se répartit pour l'ensemble des îles dans les différents secteurs d'activités de la façon suivante : au niveau national 80,2% exerce dans le secteur primaire qui regroupe l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le secteur secondaire (industrie et artisanat) reste le moins attractif (6,7%) alors que le secteur tertiaire (commerce, et administration) emploie un peu plus de 13,1% de cette population.

Concernant la répartition du secteur d'activité par île, il n'existe pas des très grandes disparités. Dans le secteur primaire, Ngazidja vient en tête avec 84,7%, puis Mwali avec 79,4% et Ndzuwani avec 78,7%. Après le secteur primaire, vient le secteur tertiaire avec des proportions inégales entre les îles, 14% à Mwali, 13,3% Ndzuwani et 12 % à Ngazidja. La participation de cette catégorie des personnes dans l'activité du secteur secondaire reste moins importante dans les différentes îles tout comme dans l'ensemble du pays.

Par rapport au sexe, il existe des disparités dans les différents secteurs dans une même île d'une part et entre les îles d'autre part. Ainsi à Mwali, le secteur primaire englobe 81,5% des hommes âgés de 65 ans et plus contre 65,6% des femmes de ce même âge. Comme au niveau national, en terme de répartition des secteurs d'activités selon le sexe, le secteur tertiaire vient en deuxième position avec 11,8% chez les hommes contre 28,1% pour les femmes.

Pour la population âgée de 65 ans et plus à Ndzuwani, les femmes s'occupant du secteur primaire représentent 85% contre 76,8% des hommes. Dans le secteur tertiaire, les hommes sont 14,3% et les femmes 10,2%. A Ngazidja les hommes âgés de 65 ans et plus représente 84% à s'occuper du secteur primaire contre 75% pour les femmes.

CONCLUSION

Il ressort de l'analyse sur les caractéristiques des personnes âgées de 65 ans et plus ce qui suit :

Sur un effectif de 575.660 habitants dénombrés en 2003, 26.199 sont des personnes âgées des 65 ans et plus soit une proportion de 4,6%.

Une proportion de 75,80% des personnes âgées de 65 ans et plus vit en milieu rural contre 24,20% en milieu urbain

Au niveau des îles, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus fait apparaître l'île de Ngazidja (64,88%), la plus pourvue des personnes âgées de 65 ans et plus, viennent après Ndzouani (30,82%) et Mwali (4,30%).

La population des personnes âgées est inégalement répartie selon le sexe. Les femmes âgées sont légèrement plus nombreuses (51,55%) que les hommes âgés (48,45%). Les femmes ont une espérance de vie meilleure à celle des hommes

Le niveau d'instruction n'est pas satisfaisant : 7,6% des personnes âgées seulement ont un niveau d'instruction qui varie du primaire au supérieur.

La part des personnes âgées de 65 ans et plus actives représente 26,23 % du total des personnes âgées contre 73,77 % des inactives

Les personnes âgées actives (occupées) sont majoritaires dans le secteur primaire 80,20%, 6,70% pour le secteur secondaire et 13,10% pour le secteur tertiaire

En dehors de l'agriculture, et du commerce qui absorbe la grande partie des personnes âgées occupées, on tend à méconnaître la contribution que les personnes âgées fournissent dans les autres secteurs de services notamment dans le secteur secondaire. En matière de situation dans la profession, la population active des personnes âgées est composée essentiellement des travailleurs indépendants (66,30%) bien que les travailleurs familiaux, les salariés privés, les salariés publics, les travailleurs à la tâche et les employeurs soient moins négligeables (respectivement 17,60%, 5,10% , 2,70% , 3,30%, 1,40%).

Les données permettent d'observer que les personnes âgées sont majoritairement mariées (57,55%) pendant que 16,9% sont des divorcées, 22,15% sont veufs ou veuves et seulement 3,46% sont célibataires

Du point de vue du veuvage, l'analyse selon le genre confirme la faible proportion des hommes âgés (3,2%) dans la proportion des personnes âgées veuves contre 32,1% pour les femmes. Ceci traduit l'effet de la surmortalité masculine et au fait que les femmes se remarient moins fréquemment que les hommes à suite d'un divorce, d'une séparation ou de la mort du conjoint, mais aussi le fait que les hommes âgés peuvent être des polygames.

Les personnes âgées qui dirigent un ménage (chef) représentent 48,99 % et sont à forte dominance masculine 35,06 % des hommes et 13,95 % de femmes contre 19,66 % qui dépendent d'un chef de ménage à forte dominance féminine 5,05% contre 14,59 %

LEXIQUE ET GUIDE METHODOLOGIQUE

Sources

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 91 et 2003).

A intervalles réguliers de (10 ans) normalement tous les habitants des Comores devaient être recensés à leurs lieux de résidence principale mais pour des raisons d'ordres financiers le RGPG 03 n'a eu lieu que 12 ans après.

Références bibliographiques

- Ali EL YOUBI : la prise en charge des personnes âgées en situation de pauvreté au Maroc

- Amadou NOUMBISSI : les conditions de vie des personnes âgées en Afrique du Sud, ACAP, Université de Pennsylvanie,

- Commissariat Général au plan : Etude sur la migration aux Comores à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat 1991 / projet FNUAP / BIT / COI / 98 / P02/ PDG

- Commissariat Général au plan et au Développement: Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1991

Offices des affaires francophones : les personnes âgées francophones en Ontario octobre 1999.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Bénin : les personnes âgées au Bénin

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population âgée de 65 ans et plus par âge, le sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage.

Groupe d'âge	Lien de parenté avec le chef de ménage									
	Chef de ménage	Con-joint (e)	Beau père/ Belle mère	Beau frère/ Belle sœur	Beau fils/ belle fille	Neveu/ nièce	Autre	Autre proche	Sans lien de parenté	Total
Ensemble										
65 - 69	32.9	45.3	20.9	27.7	18.0	20.0	18.0	17.8	20.8	27.5
70 - 74	33.8	30.4	31.4	28.1	19.0	28.0	27.2	25.4	29.5	31.5
75 - 79	13.7	11.5	14.2	14.2	16.0	8.0	13.8	12.4	14.2	13.4
80 et +	20.4	12.8	33.3	30.0	47.0	44.0	40.9	44.4	35.5	27.5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Masculin										
65 - 69	32.9	24.8	17.6	26.1	17.4	25.0	19.2	18.5	24.3	29.0
70 - 74	33.8	39.8	28.0	28.9	13.0	33.3	28.6	24.4	31.1	32.2
75 - 79	13.7	12.6	15.5	12.7	19.6	0.0	12.9	12.5	14.4	13.7
80 et +	19.6	22.8	39.1	32.4	50.0	41.7	39.2	44.5	30.2	25.0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin										
65 - 69	29.6	48.6	22.0	29.6	18.5	15.4	17.5	17.5	12.9	26.0
70 - 74	35.3	28.9	32.6	27.2	24.1	23.1	26.7	25.8	25.8	30.9
75 - 79	12.5	11.3	13.8	16.0	13.0	15.4	14.2	12.4	13.6	13.1
80 et +	22.6	11.2	31.6	27.2	44.4	46.2	41.6	44.3	47.7	30.1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A2 : Répartition de la population âgée par grand groupe d'âge selon le sexe et la région/île de résidence

Grand groupe d'âge	Île de résidence											
	Mohéli			Anjouan			Grande Comore			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
65 - 69	29.8	30.9	28.6	47.6	28.8	58.6	26.9	28.9	24.9	35.3	29.0	40.3
70 - 74	30.4	30.4	30.4	21.7	31.6	15.9	31.8	32.4	31.3	27.7	32.0	24.3
75 - 79	12.3	12.8	11.7	16.2	13.8	17.7	13.4	14.0	12.8	14.5	13.9	14.9
80 et & +	27.5	25.9	29.3	14.5	25.8	7.9	27.9	24.7	31.0	22.5	25.1	20.5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A3 : Répartition de la population de 65 ans et plus par grand groupe d'âge selon le sexe et la région/île de résidence.

Grand groupe d'âge	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
65 - 69	27.4	29.0	25.8	30.2	31.3	29.1	26.5	28.3	24.8
70 - 74	31.4	32.0	30.9	30.5	30.7	30.4	31.7	32.4	31.0
75 - 79	13.4	13.9	12.9	13.9	13.7	14.1	13.2	13.9	12.5
80 & +	27.8	25.1	30.4	25.4	24.3	26.3	28.5	25.3	31.7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A4 : Migration durée de vie.

Région de naissance	Île de résidence						TOTAL	
	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		effectifs	%
	effectifs	%	effectifs	%	Effectifs	%		
Ensemble								
France	2	0.48	7	1.52	9	0.87	18	0.98
Autres pays étrangers	3	0.71	1	0.22	6	0.58	10	0.52
Afrique	6	1.43	2	0.43	13	1.26	21	1.10
Madagascar	19	4.51	79	17.14	242	23.52	340	17.79
Maoré	3	0.71	8	1.74	10	0.97	21	1.10
Autres îles COI	0	0.00	1	0.22	1	0.10	2	0.10
Mwali	51	12.11	6	1.30	13	1.26	70	3.66
Ndzuwani	260	61.76	341	73.97	79	7.68	680	35.58
Ngazidja	77	18.29	26	3.17	656	63.75	749	39.19
Total	421	100	461	100	1 029	100	1 911	100
Masculin								
France	1	0.41	3	1.12	5	0.81	9	0.80
Autres pays étrangers	0	0.00	1	0.37	2	0.32	3	0.27
Afrique	2	0.82	1	0.37	7	1.13	10	0.88
Madagascar	7	2.86	31	11.52	74	11.97	112	9.89
Maoré	2	0.82	5	1.86	6	0.97	13	1.15
Autres îles COI	0	0.00	0	0.00	1	0.16	1	0.09
Mwali	31	12.65	1	0.37	9	1.46	41	3.62
Ndzuwani	148	64.41	214	79.55	45	7.28	407	35.95
Ngazidja	54	22.04	13	4.83	469	75.85	536	47.35
Total	245	100	269	100	619	100	1 133	100
Féminin								
France	1	0.57	4	2.08	4	0.97	9	1.16
Autres pays étrangers	3	1.70	0	0	4	0.97	7	0.90
Afrique	4	2.27	1	0.52	6	1.46	11	1.41
Madagascar	12	6.82	48	25.00	168	40.88	228	29.27
Maoré	1	0.57	3	1.56	4	0.97	8	1.03
Autres îles COI	0	0.00	1	0.52	0	0.00	1	0.13
Mwali	20	11.36	5	2.60	4	0.97	29	3.72
Ndzuwani	112	63.64	127	66.15	34	8.27	273	34.04

Ngazidja	23	13.07	3	1.56	187	45.50	213	27.34
Total	176	100	192	100	411	100	779	100

Tableau A5 : Dernière migration

Région de naissance	Ile de résidence						TOTAL	
	Mwali		Ndzuwani		Ngazidja		effectifs	%
	effectifs	%	effectifs	%	Effectifs	%		
Ensemble								
France	8	1.77	44	2.52	399	10.43	451	7.47
Autres pays étrangers	1	0.22	9	0.52	25	0.65	35	0.58
Afrique	5	1.11	6	0.34	103	2.69	114	1.89
Madagascar	37	8.19	735	42.07	2 077	54.27	2 849	47.28
Maoré	20	4.42	455	26.04	123	3.21	598	9.92
Autre îles COI	0	0.00	15	8.86	124	3.24	139	2.31
Mwali	53	11.73	76	4.35	59	1.54	188	3.12
Ndzuwani	231	51.11	293	16.77	77	2.01	601	9.97
Ngazidja	97	21.46	114	6.53	840	21.95	1 051	17.44
Total	452	100	1 747	100	3 827	100	6 026	100
Masculin								
France	5	1.85	26	2.30	251	10.75	282	7.55
Autres pays étrangers	0	0	6	0.53	10	0.43	16	0.43
Afrique	4	1.48	4	0.35	61	2.61	69	1.85
Madagascar	22	8.15	512	45.35	1166	49.96	1700	45.54
Maoré	9	3.33	277	24.53	80	3.43	366	9.80
Autre îles COI	0	0	11	0.97	100	4.28	111	2.97
Mwali	29	10.74	37	3.28	37	1.59	103	2.76
Ndzuwani	135	50	174	15.41	46	1.97	355	9.51
Ngazidja	66	24.44	82	7.26	583	24.98	731	19.58
Total	270	100	1 129	100	2 334	100	3 733	100
Féminin								
France	3	1.65	18	2.91	148	9.91	169	7.37
Autres pays étrangers	1	0.55	3	0.49	15	1.00	19	0.83
Afrique	1	0.55	2	0.32	42	2.81	45	1.96
Madagascar	15	8.24	223	36.08	911	61.02	1 149	50.11
Maoré	11	6.04	178	28.80	43	2.88	232	10.12
Autre îles COI	0	0.00	4	0.65	24	1.61	28	1.22
Mwali	24	13.19	39	6.31	22	1.47	85	3.71
Ndzuwani	96	52.75	119	19.26	31	2.08	246	10.73
Ngazidja	31	17.03	32	5.18	257	17.21	320	13.96
Total	182	100	618	100	1 493	100	2 293	100

